

Les quartiers prioritaires de la communauté d'agglomération Chartres métropole

La communauté d'agglomération Chartres métropole est composée de 47 communes et compte 121 700 habitants. Les habitants de la communauté d'agglomération sont globalement parmi les plus favorisés de la région. Leur niveau de vie médian, appréhendé à travers le revenu disponible par unité de consommation (UC) (*définitions*), est le plus élevé des habitants des EPCI (*définitions*) de la région abritant un quartier de la politique de la ville (QPV). Les habitants sont aussi plus souvent en emploi.

Chartres métropole englobe quatre quartiers prioritaires de la politique de la ville (*figure 1*) dans lesquels résident 9 000 personnes (*figure 6*). La part des habitants de la communauté d'agglomération vivant en quartiers prioritaires (7,4%) est l'une des plus faibles des EPCI de la région concernés par la politique de la ville.

Les quartiers de Chartres métropole sont situés sur les communes de Chartres, Lucé et Mainvilliers. Quartier des Clos, Bruxelles-Arcades-Béguines, Tallemont-Bretagne et Vieux Puits abritent chacun entre 1 900 et 2 600 habitants (*figure 6*).

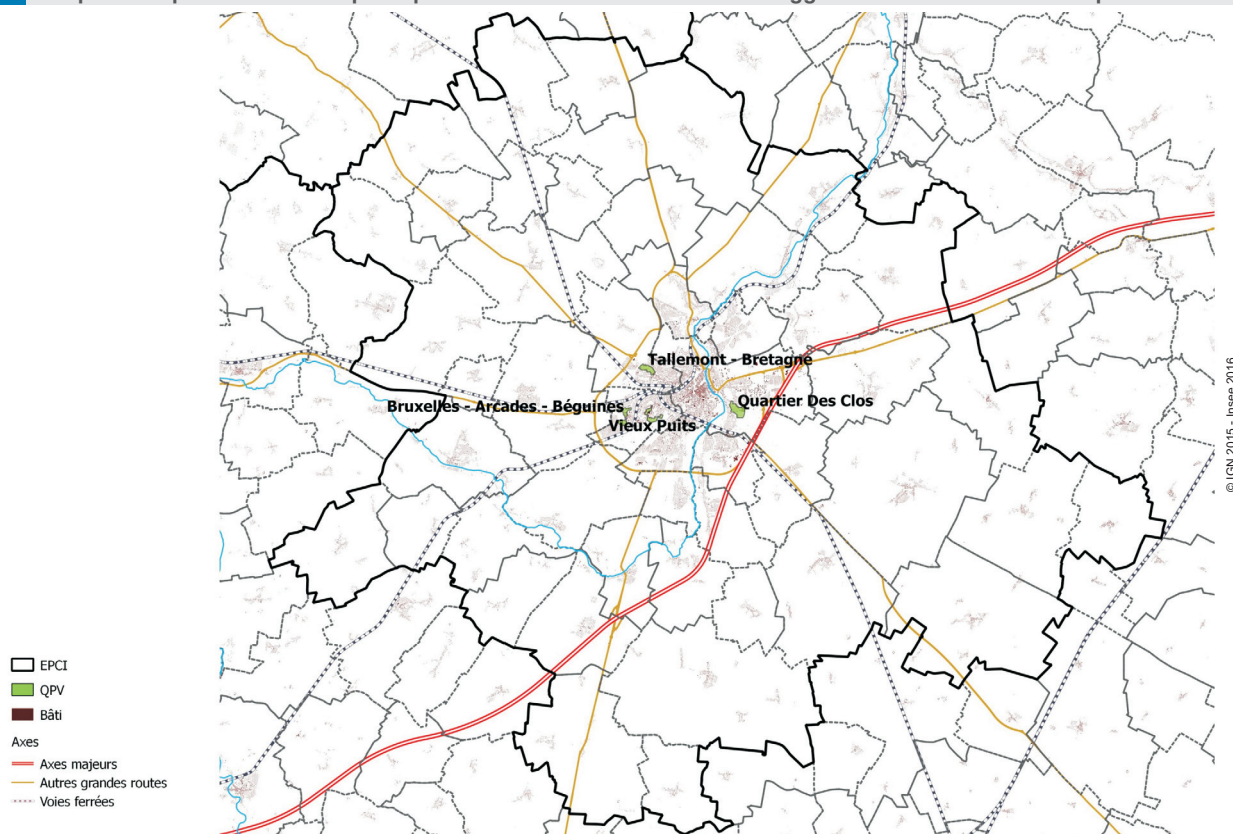
Les quartiers de Tallemont-Bretagne, Vieux Puits et Quartier des Clos sont des quartiers de l'agglomération plutôt en difficultés en termes de revenus (*figures 2, 3 et 4*). Le niveau de vie médian (*définitions*) des habitants de Quartier des Clos et Vieux Puits est semblable à celui de l'en-

semble des QPV de la région, qui s'établit à 12 400 euros par UC. En revanche, les habitants de Tallemont-Bretagne ont un niveau de vie médian inférieur et la moitié d'entre eux vivent sous le seuil de pauvreté (*définitions*). Le quart des habitants les plus précaires ne disposent même pas de 9 000 euros par an de ressources. Dans ce quartier, le poids des prestations sociales dans le revenu disponible, en particulier des prestations familiales, est parmi les plus élevés de l'ensemble des QPV de la région, en lien avec la forte présence de familles monoparentales et de grands ménages (*figures 6 et 7*).

Par ailleurs, ce quartier, construit dans les années 60 à 80, présente une forte concentration d'habitat collectif qui participe à son enclavement en formant de réelles barrières urbaines. En cohérence avec la géographie prioritaire de la politique de la ville, le collège Jean-Macé, situé à proximité de Tallemont-Bretagne à Mainvilliers, est classé en réseau d'éducation prioritaire (REP).

Le Quartier des Clos est celui de l'EPCI présentant le plus de difficultés en termes d'emploi : moins de 45 % des habitants de 16 à 64 ans ont un emploi (*figure 9*). La forte présence de personnes de nationalité étrangère (*figure 6*), généralement moins diplômées, peut expliquer cette situation. Aussi, l'éducation et l'accès aux savoirs de base représentent des enjeux forts du contrat de ville.

1 Les quartiers prioritaires de la politique de la ville de la communauté d'agglomération Chartres métropole

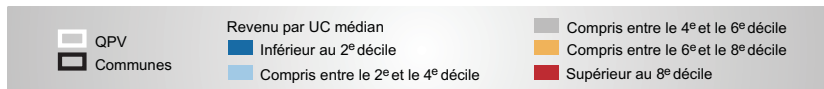
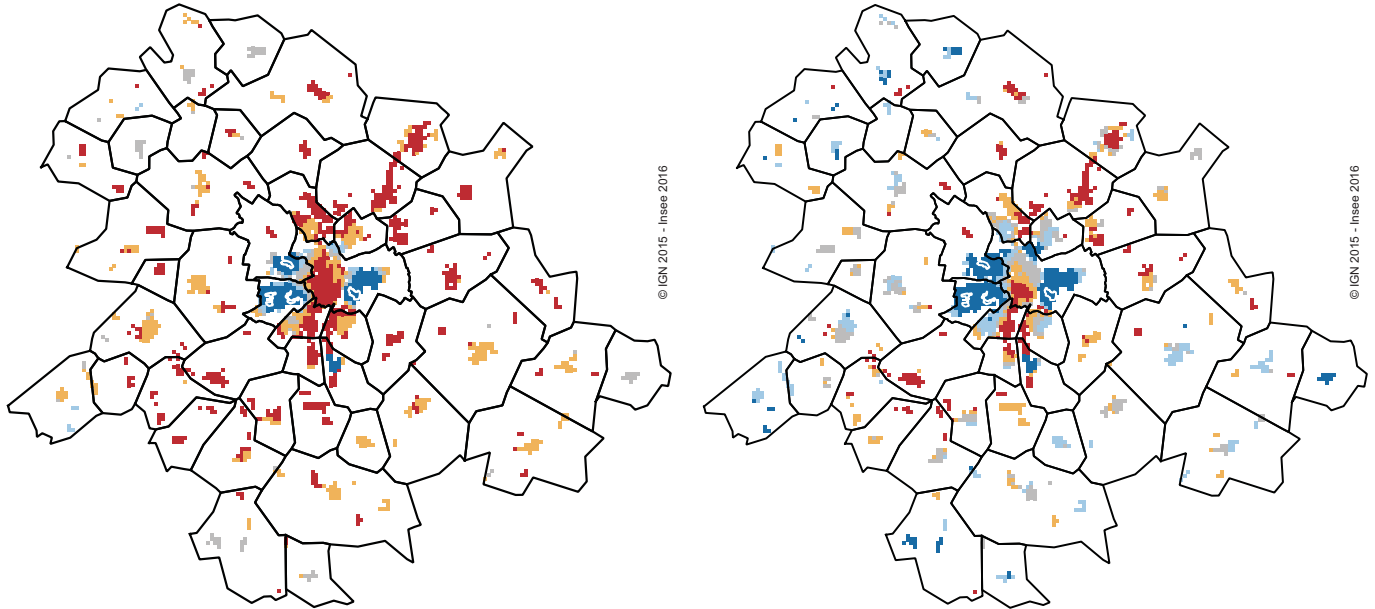


Source : Insee

Revenu fiscal par unité de consommation médian dans l'EPCI

2 en référence à la distribution régionale

3 en référence à la distribution au sein de l'EPCI

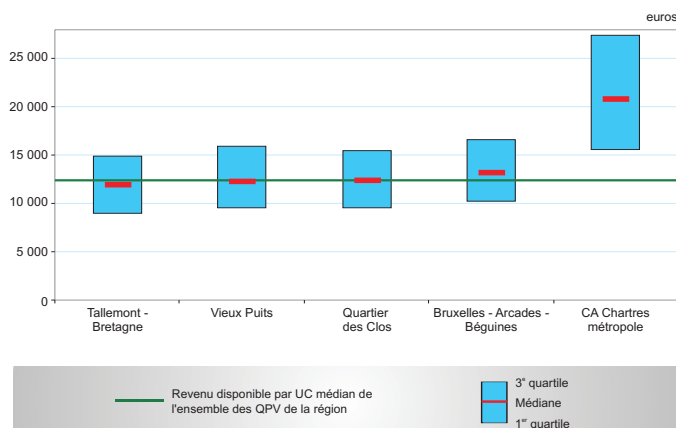


Sources : Insee ; DGFIP, Revenus fiscaux localisés 2011

Les habitants de Bruxelles-Arcades-Béguines sont moins défavorisés en termes de revenus. Le taux de pauvreté (*définitions*) y est également plus faible (*figure 6*). Cela s'explique par une situation au regard de l'emploi plus favorable. Les personnes en âge de travailler, y compris les femmes, sont plus souvent en emploi que dans les trois autres quartiers et qu'en moyenne dans l'ensemble des QPV de la région (*figure 9*). Les personnes en emplois

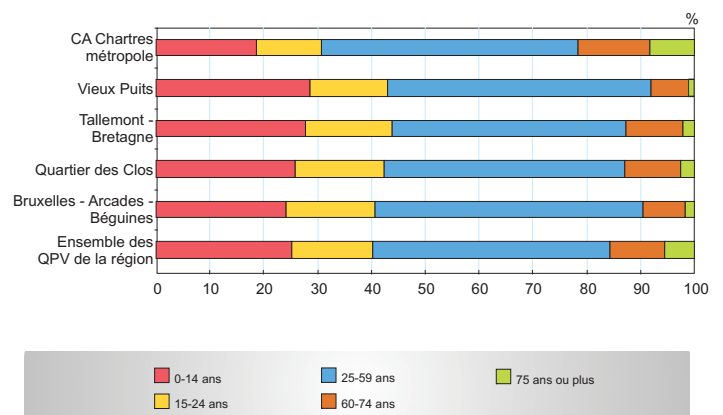
précaires y sont également moins représentées. Pourtant, dans ce quartier moins de quatre jeunes âgés de 16 à 24 ans sur dix sont encore scolarisés. Le classement en réseau d'éducation prioritaire (REP) du collège Les-Petits-Sentiers, situé entre les quartiers Vieux Puits et Bruxelles-Arcades-Béguines à Lucé, pourrait faire évoluer cette situation.

4 Des revenus disponibles faibles dans les quartiers prioritaires



Sources : Insee ; DGFIP ; Cnaf-Cnav ; CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2012

5 Répartition par âge de la population



Source : Insee, Recensement de la population 2010

6 Principaux indicateurs sociaux

	Population (2)	Part des allocataires CAF élevant seuls au moins un enfant (4)	Part des ménages de 6 personnes ou plus (1)	Part des ménages d'une personne (1)	Part des étrangers (1)	Taux de pauvreté à 60 % (3)	Part des allocataires CAF dont le revenu est composé à 75 % ou plus de prestations sociales (4)	Part d'allocataires bénéficiant du RSA socle (4)
Quartier des Clos	2 553	25,3	7,4	36,7	28,7	45,5	36,2	31,5
Tallemont - Bretagne	2 310	28,9	9,1	39,2	23,6	49,8	37,2	35,1
Bruxelles - Arcades - Béguines	2 168	26,2	3,8	39,2	13,3	38,7	25,7	25,9
Vieux Puits	1 934	27,3	4,0	36,4	16,7	47,2	34,6	34,2
CA Chartres métropole	121 684	17,9	1,6	33,6	4,6	11,0	18,3	14,4
Ensemble des QPV de la région	157 066	22,2	5,0	40,0	20,7	45,3	36,9	33,5

Sources : (1) : Insee, Recensement de la population 2010
 (2) : Insee, Recensement de la population 2013
 (3) : Insee ; DGFIP ; Cnaf-Cnav ; CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2012
 (4) : CAF 2014

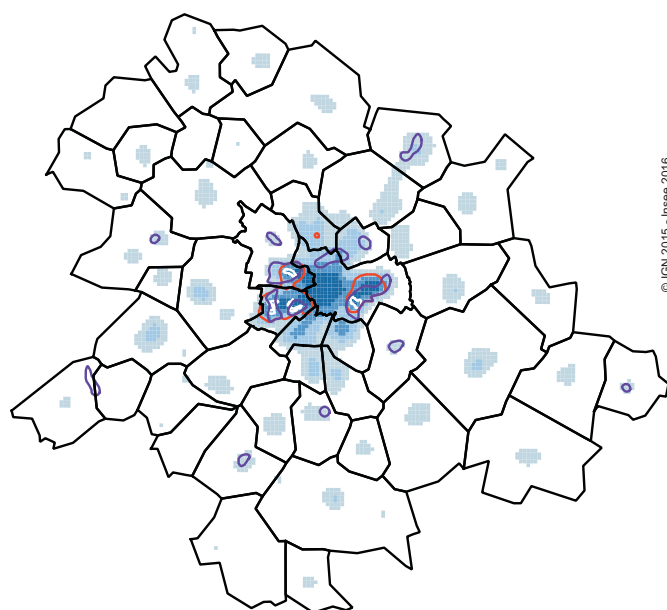
Dans ce quartier, les parts d'allocataires CAF, dont le revenu est composé à 75 % ou plus de prestations sociales, et des bénéficiaires du RSA socle, sont moins élevées que dans les trois autres QPV de l'EPCI, pour lesquels la situation est plus proche de la moyenne de l'ensemble des QPV de la région (figure 6).

Le logement social domine dans tous les quartiers de l'EPCI

(figure 10). Le quartier des Clos est un quartier où des mutations importantes vont se produire dans les années à venir dans le cadre de l'opération de renouvellement urbain.

Les indicateurs sur ce quartier seront amenés à évoluer en fonction de l'avancement du nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) 2014-2024 qui le concerne.

7 Surreprésentation de certains types de ménages

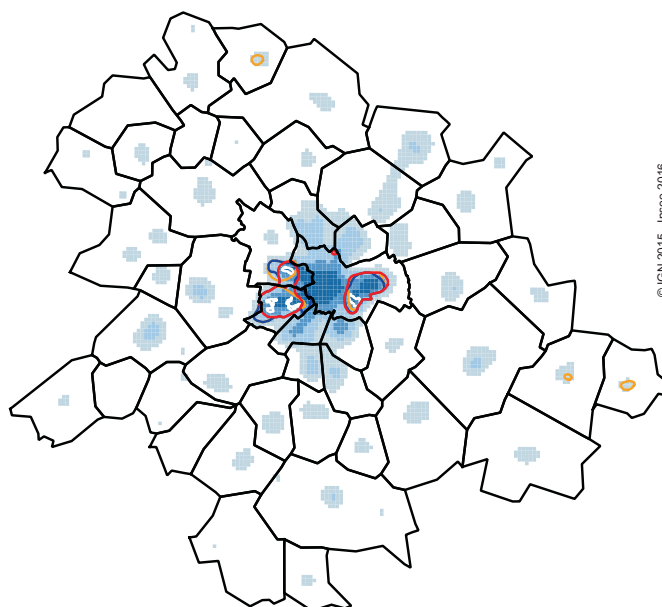


© IGN 2015 - Insee 2016

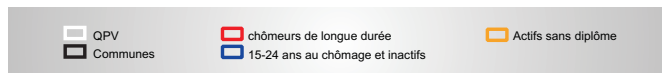


Source : Insee, Recensement de la population 2010

8 Surreprésentation de chômeurs de longue durée et d'actifs sans diplôme



© IGN 2015 - Insee 2016



Source : Insee, Recensement de la population 2010

9 Principaux indicateurs concernant l'emploi et la formation

	Taux de scolarisation des 16-24 ans (1)	Part des personnes de 15 à 64 ans dans la population totale (1)	Part des personnes de 15-64 ans en emploi (1)	Part des femmes de 15-64 ans en emploi (1)	Part des emplois précaires parmi les personnes en emploi (1)	Part des indemnités chômage dans le revenu déclaré (2)	%
Quartier des Clos	49,6	66,8	44,5	41,6	27,4	10,5	
Tallemont - Bretagne	52,6	65,1	47,0	40,9	31,4	12,7	
Bruxelles - Arcades - Béguines	39,6	70,7	54,7	50,7	23,3	9,8	
Vieux Puits	38,9	67,1	50,3	40,8	27,9	11,8	
CA Chartres métropole	53,9	65,9	67,1	64,1	12,4	2,8	
Ensemble des QPV de la région	48,7	63,9	45,5	40,3	26,3	9,2	

nd : Résultat non disponible

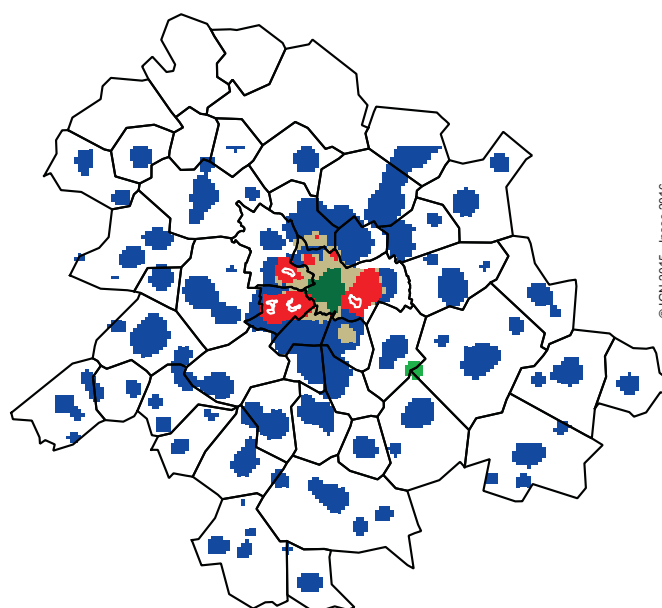
Sources : (1) : Insee, Recensement de la population 2010,

(2) : Insee ; DGFIP ; Cnaf-Cnav ; CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2012

Les chômeurs de longue durée (plus d'un an), les actifs sans diplôme, les jeunes de 15 à 24 ans au chômage et inactifs, les familles monoparentales et les ménages de

3 enfants et plus sont particulièrement nombreux dans les quatre QPV de la communauté d'agglomération de Chartres métropole (figures 7 et 8). ◆

10 Parc de logements majoritaire



© IGN 2015 - Insee 2016

Type de logement	Social	Localif collectif
QPV	Petit logement*	Localif individuel
Communes	* Logement localif à 1 pièce	Pas de caractéristique notable
Propriété collective		
Propriété individuelle		

Sources : Insee ; DGFIP, Revenus fiscaux localisés 2011